

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
VILLE D'ESTÉREL**

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue au lieu ordinaire des sessions, vendredi le 20 avril 2007 à 19h30.

Sont présents :

Son Honneur le Maire	André Nadeau
Messieurs les conseillers	Jean-Jacques Desjardins Ronald Kulisek Roger Martel Lawrence Nadler Jean-Pierre Nepveu
Absence motivée :	Joëlle Berdugo, Adler

formant quorum.

Son Honneur le Maire souhaite la bienvenue aux citoyens présents.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour (Rés. 2007-04-45)
2. Procès-verbaux (Rés. 2007-04-46)
3. Correspondance (Rés. 2007-04-47)
 - 3.1 Maire
 - 3.2 Directeur général
4. Comptes à payer et comptes payés (Rés. 2007-04-48)
5. Explications données par le maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions
6. Administration
 - 6.1 Pouvoir de signature (Rés. 2007-04-49)
 - 6.2 Rapport de contrôle budgétaire trimestriel au 31 mars 2007 (Rés. 2007-04-50)
 - 6.3 Adhésion à l'élaboration d'une politique familiale (Rés. 2007-04-51)
 - 6.4 Dépôt du rapport financier au 31-12-2006 (Rés. 2007-04-52)

7. Sécurité publique

7.1 Sécurité - Appel d'offres (Rés. 2007-04-53)

8. Travaux publics

8.1 Acquisition d'un balai de rues et ses accessoires (Rés. 2007-04-54)

9. Urbanisme

9.1 Lot B-447, 90 chemin Dupuis (A. Nadeau), agrandissement au bâtiment principal d'environ 14' x 14' (Rés. 2007-04-55)

9.2 Lot B-145, P.I.I.A. Lot B-145, 7 av. des Geais (Paul L. Cejas), rénovation extérieure, changement des fenêtres (Rés. 2007-04-56)

9.3 Lot B-405, 15, avenue d'Arles (B. Shapiro), installation d'un solarium (Rés. 2007-04-57)

9.4 P.I.I.A. Lot B-368-12, 6 av. des Amiraux (Nadim Atalla), agrandissement de la résidence (Rés. 2007-04-58)

9.5 Dérogation mineure (Rés. 2007-04-59)

10. Deuxième période de questions

11. Varia

12. Dépôt de document

12.1 Dépôt de l'état des dossiers en cours au 1 mai 2007

13. Levée de l'assemblée (Rés. 2007-04-60)

Résolution no : 2007-04-45

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Jean-Jacques Desjardins

Appuyé par : Jean-Pierre Nepveu

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item varia ouvert.

Résolution no : 2007-04-46

2.0 Procès-verbaux

ATTENDU que cette séance constitue la quatrième de la ville d'Estérel pour l'exercice 2007;

ATTENDU la séance régulière tenue le 16 mars 2007 et le procès-verbal qui en résulte;

Proposé par : Roger Martel

Appuyé par : Jean-Jacques Desjardins

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance tenue le 16 mars 2007.

Résolution no : 2007-04-47

3.0 Correspondance du Maire et du Directeur général

ATTENDU les résumés produits de la correspondance du Maire et du Directeur général joints en annexe;

Proposé par : Jean-Jacques Desjardins

Appuyé par : Jean-Pierre Nepveu

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER la correspondance du Maire et du Directeur Général pour le mois d'avril 2007.

Résolution no : 2007-04-48

4.0 Comptes à payer et comptes payés

ATTENDU la liste des comptes à payer et des comptes payés jointe en annexe;

Proposé par : Roger Martel

Appuyé par : Lawrence Nadler

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER les comptes d'avril 2007 au montant de 665 907.53 \$ dont :

- 419 394.10 \$ affecté au refinancement
- 246 513.43 \$ affecté aux dépenses courantes

5.0 Explications données par le maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions

Résolution no : 2007-04-49

6.1 Pouvoir de signature

ATTENDU que la Banque Nationale du Canada est notre institution financière;

ATTENDU l'obligation, pour la ville, de mandater des signataires pour transiger financièrement;

Proposé par : Lawrence Nadler

Appuyé par : Jean-Pierre Nepveu

IL EST RÉSOLU,

QUE le Maire et le Directeur général de la ville soient désignés pour signer, d'office, les chèques et les effets négociables pour et au nom de la ville d'Estérel.

QUE lorsque l'une ou l'autre de ces deux personnes n'est pas en mesure d'exercer ce rôle, elles peuvent être remplacées par un conseiller municipal dans le cas du Maire et par la Directrice administrative dans le cas du Directeur général.

QUE les deux conseillers autorisés à remplacer le Maire sont : Ronald Kulisek et Roger Martel.

QUE la présente abroge la résolution numéro : 2006-01-30

Résolution no : 2007-04-50

6.2 Rapport trimestriel de contrôle budgétaire

ATTENDU la nécessité de présenter des rapports trimestriels de contrôle budgétaire;

Proposé par : Roger Martel

Appuyé par : Jean-Jacques Desjardins

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER le rapport trimestriel en date du 31 mars 2007 lequel est joint en annexe.

Résolution no : 2007-04-51

6.3 Adhésion à l'élaboration d'une politique familiale

ATTENDU l'importance d'assurer aux familles un milieu de vie de qualité;

Proposé par : Jean-Jacques Desjardins

Appuyé par : Roger Martel

IL EST RÉSOLU,

D'INFORMER La MRC des Pays-d'en-Haut que la Ville d'Estérel adhère à l'élaboration d'une politique familiale de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Résolution no : 2007-04-52

6.4 Dépôt du rapport financier au 31-12-2006

ATTENDU qu'en vertu de l'article 105.1 de la loi sur les cités et villes, le trésorier doit déposer le rapport financier et les rapports du vérificateur externe à une séance du conseil;

ATTENDU qu'un avis public doit être donné au moins 5 jours avant le dépôt du rapport financier au conseil et que cet avis fut donné le 11 avril 2007;

ATTENDU que le rapport financier et les rapports du vérificateur externe n'étaient pas disponibles avant la date de la séance régulière du 20-04-2007;

Proposé par : Jean-Jacques Desjardins

Appuyé par : Roger Martel

IL EST RÉSOLU,

D'ACCEPTER le dépôt du rapport financier et les rapports du vérificateur externe en date du 31-12-2006.

Résolution no : 2007-04-53

7.1 Sécurité – Appel d’offres

ATTENDU l’appel d’offres préparé par le directeur général dont l’ouverture est prévue pour le 10 mai 2007 et dont le devis est joint en annexe;

Proposé par : Ronald Kulisek
Appuyé par : Lawrence Nadler

IL EST RÉSOLU,

D’AUTORISER le directeur général à aller en appel d’offres publiques dans le journal « Constructo » en date du 23 avril 2007.

Résolution no : 2007-04-54

8.1 Achat d’un balai de rues et ses accessoires

ATTENDU qu’en vertu de la résolution no : 2007-02-27, intitulée Disposition d’actifs immobilisé, il est prévu qu’une somme de 32 107 \$ est disponible pour faire l’acquisition d’un balai de rues;

ATTENDU que la firme Eddynet inc. peut nous fournir ledit équipement et ses accessoires et ce pour la somme de 19 453,92 \$ plus taxes;

Proposé par : Roger Martel
Appuyé par : Jean-Jacques Desjardins

IL EST RÉSOLU,

D’ACQUÉRIR le balai de rues et ses accessoires de la firme Eddynet inc. pour la somme de 22 167,75 \$ taxes incluses.

Résolution no : 2007-04-55

9.1 P.I.I.A. Lot B-447, 90 ch. Dupuis (André G. Nadeau), agrandissement de la résidence;

ATTENDU la tenue d’une assemblée du CCU le 10 avril 2007;

ATTENDU la demande de P.I.I.A. déposée par M. André G. Nadeau concernant l’agrandissement de sa résidence sur le lot B-447, 90 chemin Dupuis;

ATTENDU que les travaux prévus respectent les dispositions du règlement sur les P.I.I.A.;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'accepter la demande de P.I.I.A. de M. André G. Nadeau aux conditions suivantes :

- la finition extérieure (mur, toiture et avancée de toiture) de l'agrandissement doit être en tout point identique à la partie existante;
- La partie fermée sous la galerie devra être de la même dimension et en ligne avec l'agrandissement projeté et la finition en bois de la même couleur que la résidence;

Proposé par : Jean-Pierre Nepveu

Appuyé par : Jean-Jacques Desjardins

IL EST RÉSOLU

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale tel que soumis par M. André G. Nadeau selon la recommandation du CCU.

N.B. Monsieur André G. Nadeau, maire, se retire de la table du conseil et s'abstient de participer aux discussions.

Résolution no : 2007-04-56

9.2 P.I.I.A. Lot B-145, 7 av. des Geais (Paul L. Cejas), rénovation extérieure, changement des fenêtres;

ATTENDU la tenue d'une assemblée du CCU le 10 avril 2007;

ATTENDU la demande de P.I.I.A. déposée par M. Paul L. Cejas concernant le changement de fenêtres de sa résidence sur le lot B-145, 7, avenue des Geais;

ATTENDU que les travaux prévus respectent les dispositions du règlement sur les P.I.I.A.;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'accepter la demande de P.I.I.A. de M. Paul L. Cejas;

Proposé par : Jean-Jacques Desjardins

Appuyé par : Roger Martel

IL EST RÉSOLU

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale tel que soumis par M. Paul L. Cejas selon la recommandation du CCU.

Résolution no : 2007-04-57

9.3 P.I.I.A. Lot B-405, 15 av. d'Arles (Bernard Shapiro), ajout d'un solarium;

ATTENDU la tenue d'une assemblée du CCU le 10 avril 2007;

ATTENDU la demande de P.I.I.A. déposée par M. Bernard Shapiro concernant l'ajout d'un solarium à sa résidence sur le lot B-405, 15 avenue d'Arles;

ATTENDU que les travaux prévus respectent les dispositions du règlement sur les P.I.I.A.;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'accepter la demande de P.I.I.A. de M. Bernard Shapiro à la condition suivante :

- la finition extérieure du muret devra être en bois naturel de la même couleur que la galerie existante.

Proposé par : Jean-Jacques Desjardins

Appuyé par : Ronald Kulisek

IL EST RÉSOLU

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale tel que soumis par M. Bernard Shapiro selon la recommandation du CCU.

Résolution no : 2007-04-58

9.4 P.I.I.A. Lot B-368-12, 6 av. des Amiraux (Nadim Atalla), agrandissement de la résidence;

ATTENDU la tenue d'une assemblée du CCU le 10 avril 2007;

ATTENDU la demande de P.I.I.A. déposée par M. Nadim Atalla concernant l'agrandissement de sa résidence sur le lot B-368-12, 6 avenue des Amiraux;

ATTENDU que les travaux prévus respectent les dispositions du règlement sur les P.I.I.A.;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'accepter la demande de P.I.I.A. de M. Nadim Atalla aux conditions suivantes;

- Avant l'émission du permis le requérant devra démontrer à la satisfaction de l'inspecteur municipal les mesures prises durant le chantier afin de protéger la végétation existante et éviter de causer un impact à l'environnement;
- Avant l'émission du permis le requérant devra s'engager et démontrer à la satisfaction de l'inspecteur municipal comment il remplacera les arbres abattus pour la construction;
- Avant l'émission du permis le requérant devra soumettre pour approbation une proposition de remplacement de la porte de garage donnant sur le lac du Nord afin que cette ouverture s'intègre mieux à la façade gauche visible du lac telle qu'illustrée aux plans de Rémi Fortier, architecture.

Proposé par : Jean-Jacques Desjardins

Appuyé par : Roger Martel

IL EST RÉSOLU

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale tel que soumis par M. Nadim Atalla selon la recommandation du CCU.

Résolution no : 2007-04-59

9.5 Demande de dérogation mineure, Lot B-616, 22 av. d'Anjou (S. Lieblein), implantation d'une piscine à une distance de 4.57 mètres de la ligne latérale au lieu de 6 mètres, pour un empiétement de 1.43 mètres;

ATTENDU la tenue d'une assemblée du CCU le 10 avril 2007;

ATTENDU les documents déposés à l'appui de la demande de dérogation mineure;

ATTENDU que le requérant a démontré au CCU que selon ses besoins l'implantation future de sa piscine ne peut se faire sans empiétement dans la marge de recul latérale;

ATTENDU la recommandation à la majorité des membres du comité consultatif d'urbanisme d'accepter la demande de dérogation mineure de M. Sam Lieblein;

ATTENDU que les membres du conseil municipal sont d'avis que l'implantation de la piscine pourrait se faire en conformité avec la réglementation applicable;

Proposé par : Jean-Jacques Desjardins

Appuyé par : Jean-Pierre Nepveu

IL EST RÉSOLU

DE REFUSER la demande de dérogation mineure, concernant un empiétement de 1.43 mètres dans la marge latérale, telle que soumise par M. Sam Lieblein.

10.0 Deuxième période de questions

11.0 Varia

12.1 Dépôt de document – Dépôt de l'état des dossiers en cours au 1 mai 2007

Résolution no : 2007-04-60

13.0 Levée de l'assemblée

Proposé par : Jean-Jacques Desjardins

Appuyé par : Lawrence Nadler

IL EST RÉSOLU,

DE LEVER l'assemblée.

Je, Luc Lafontaine, directeur général de la ville d'Estérel, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour chacune des résolutions à caractère financier de la présente séance sauf si il est spécifiquement fait mention d'une ou de plusieurs conditions requises pour leur entrée en vigueur.

ANDRÉ NADEAU, MAIRE

FRÉDÉRIC PRESCOTT, DIRECTEUR GÉNÉRAL